



GLOSSAIRE

COLOMBARIUM : structure extérieure ou intérieure destinée à accueillir les dépouilles mortelles. Les columbariums sont constitués de plusieurs niches. Ils peuvent avoir des faces pleines pour une inscription ou des faces en verre avec des plaques internes pour voir les informations ou les urnes.

CORBILLARD : véhicule construit pour transporter un cercueil. Il est utilisé du salon funéraire à l'église ou au cimetière.

CRÉMATION : réduction de la dépouille en petits fragments d'os au moyen d'une chaleur intense. Le corps est généralement placé dans une urne.

CRÉMATORIUM : bâtiment dans lequel a lieu la crémation des corps.

CRYPTE : espace dans un mur construit pour recevoir un cercueil, puis scellé et recouvert d'une plaque avec une inscription au sujet du défunt. Peut accueillir plus d'un cercueil. Une plaque de repos permanente hors sol pour un cercueil. Peut être une structure unique ou une partie d'un mausolée plus grand, à l'intérieur ou à l'extérieur. Elle est scellée et recouverte d'une plaque avec une inscription sur le défunt.

DON « EN MÉMOIRE DE » (In Memorium) : don fait en l'honneur du défunt, fait à une cause ou à une organisation en particulier.

EMBAUMEMENT : processus de désinfection, de conservation et de restauration d'un corps humain.

ENTERREMENT : communément appelée « inhumation ». Placement d'une urne ou d'un cercueil dans le sol.

ESPACE SACRÉ : grande pièce située dans le Centre commémoratif national Beechwood dans laquelle des funérailles ou des services commémoratifs peuvent être tenus.

EULOGIE : bref discours décrivant les qualités de la personne décédée et célébrant ses réalisations.

FOSSE : excavation dans la terre dans le but d'enterrer le défunt. Un terrain utilisé pour enterrer les restes humains, soit dans un cercueil, soit dans une urne.

FUNÉRAILLES : cérémonie visant à rendre hommage au défunt. Les funérailles peuvent être des événements religieux ou non.

LOT : terrain mesuré dans un cimetière pour lequel une famille ou une personne achète des droits d'inhumation. Une parcelle de terrain utilisée pour l'inhumation de restes humains, dans un cercueil ou une urne. Il contient plus d'une fosse.

MAUSOLÉE : bâtiment public ou privé contenant des cryptes. Il peut également contenir une structure de columbarium et une petite chapelle.

MAUSOLÉE FAMILIALE : structure hors-sol, parfois à l'intérieur d'un mausolée plus grand, construite pour servir de lieu de repos aux membres d'une même famille.

MISE EN TOMBE : placement d'un cercueil dans une structure hors sol.

MONUMENT : communément appelés « pierres tombales », il s'agit de monuments verticaux, faits de granit et comprenant des informations telles que le nom de la personne, sa date de naissance et de décès, des symboles et un hommage.

MONUMENT PARTAGÉ : monument partagé est partagé par deux familles. Une famille est propriétaire du lot et du monument d'un côté du monument, tandis qu'une autre famille possède le lot et l'autre côté du même monument.

NICHE : espace dans un mur ou dans un columbarium utilisé pour placer des urnes contenant des restes de crémation. De petits objets, des photographies et même des dessins d'enfants sont aussi souvent conservés dans la niche. Un lieu de repos permanent hors sol pour une urne. Elle est située dans une structure de columbarium, à l'intérieur ou à l'extérieur. Elle est scellée et peut avoir une façade en verre, en granit ou en marbre.

OBITUAIRE (avis de décès) : avis publié dans un journal ou sur Internet qui annonce le décès d'une personne, donne des détails sur les funérailles, énumère les survivants et fournit des détails sur la vie de la personne.

PRÉARRANGEMENTS (arrangements funéraires préétablis) : contrat entre une personne et un salon funéraire qui détermine ce qui doit être fait après le décès de cette personne : exposition, crémation, funérailles. Les arrangements funéraires ou de cimetière qui sont faits avant le décès d'une personne. Il peut s'agir du choix de la propriété dans le cimetière, d'un monument.

PROCESSION FUNÉRAIRE : file de véhicules accompagnant le corbillard depuis le service funèbre jusqu'au cimetière.

REPÈRE DE TOMBE : il s'agit d'un monument plat, généralement en granit ou en bronze, qui comporte des informations telles que le nom de la personne, sa date de naissance et de décès, des symboles et un hommage.

SECTION (S) : partie du cimetière qui a été conçue pour l'inhumation. Certaines sections peuvent être conçues pour des besoins culturels ou religieux particuliers ou pour des groupes spécifiques comme les militaires, les policiers, la GRC ou le SCRS.

SALLE DE VISITE : salle du Centre commémoratif national Beechwood où la famille et les proches se réunissent.

SERVICE COMMÉMORATIF : service ou une cérémonie à la mémoire du défunt, sans la présence du corps.

URNE : contenant dans lequel sont placés les restes incinérés.

VISITE : salle de visite est une pièce où les amis et la famille peuvent se réunir, généralement avant un service funèbre ou commémoratif. Le cercueil ou l'urne peut y être exposé, ainsi que des photos, des fleurs et des souvenirs.